

Oissel, le 5 février 2021

Stéphane BARRÉ

Conseiller Départemental du canton de Saint-Etienne-du-Rouvray
Maire d'Oissel

Séverine BOTTE

Conseillère Départementale du canton de Saint-Etienne-du-Rouvray

Monsieur Olivier WANBECKE
Directeur académique des services de
l'Éducation nationale
5, place des Faïenciers
76037 ROUEN CEDEX

Objet : *D.H.G. et classe SEGPA du collège Paul-Eluard de Saint-Etienne-du-Rouvray, alerte*

Monsieur le Directeur académique,

Le Conseil d'administration du collège Paul-Eluard de Saint-Etienne-du-Rouvray a appris, lors de sa réunion du 4 février dernier, la prévision de dotation horaire globale (DHG) affectée à l'établissement pour la rentrée prochaine.

Cette dotation pour les heures postes (HP) est en baisse de 8,5 heures, alors même que 26 élèves supplémentaires sont attendus dans l'établissement en 2021/2022.

Une situation préjudiciable aux conditions d'enseignement des élèves qui ne saurait être compensée par l'augmentation de 7 heures supplémentaires annualisées (HSA), notamment en raison des problèmes que pose le recours à ces heures supplémentaires et surtout pour un établissement classé REP.

Et une situation qui n'est pas à la hauteur des besoins des élèves, surtout dans cette période particulièrement difficile d'une crise sanitaire dont personne ne peut prétendre connaître ni la fin ni l'ampleur de ses conséquences.

A cela s'ajoute de fortes inquiétudes partagées par les membres du Conseil d'administration sur l'absence de moyens nécessaires pour permettre à l'enseignement en SEGPA d'atteindre ses nobles et utiles objectifs.

Ces deux sujets ont fait l'objet de deux motions que je souhaite vous transmettre ci-joint.

Au regard de ces éléments, du contexte de la crise sanitaire et de ses conséquences, je souhaiterais que la DHG actuelle du collège soit, ad minima, reconduite en l'état pour la rentrée 2021 et que des moyens adaptés à la hauteur des besoins puissent être affectés à l'enseignement en SEGPA.

Persuadés de pouvoir compter sur toute votre attention concernant ces demandes, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur académique, en l'expression de mes respectueuses salutations.

Séverine BOTTE



Conseillère Départementale